

N° 16
Déscault
Eugène Louis Julien
Infant légitime

L'an mil neuf cent trois, le trentième jour du
mois de décembre, à quatre heures du soir, par devant
Monsieur Auguste Savin, juge, remplissant par
délégation spéciale du maire les fonctions d'officier de l'état civil de la commune de Wierre-Effroy, canton de Marquain,
arrondissement de Reims, Département des Ardennes, à
comparu Jules François Louis Déscault, marié,
âgé de vingt sept ans, domicilié à Wierre-Effroy,
 lequel nous a présenté son enfant du sexe féminin
qu'il a déclaré être son et légitime, en ce sens que
commun, au lieu de Le Village, aujourd'hui tenu
membre mil neuf cent trois, à dix heures du matin,
à Paris Auguste Marie Auguste Savin, âgé
de vingt six ans, marié, sans épouse, domicilié à
Wierre-Effroy, lequel enfant et a été donné au prénom
de Eugène Louis Julien. Le dit présentement et
dilatation ont été faites en présence de Auguste
Nisler, Chouan, âgé de quarante deux ans et de
Pierre Fester, célibataire, âgé de quarante six ans
tous les deux domiciliés à Wierre-Effroy. Et ont été
comparés et témoins légitimes avec nous le présent
acte après lecture.

Déscault / Nisler / Chouan
A. Savin

N° 15
Lecaille
Edmond Louis
Infant légitime

L'an mil neuf cent trois, le vingtième jour
du mois de décembre, à quatre heures du soir,
par devant Monsieur Auguste Savin, juge,
remplissant par délégation spéciale du maire les
fonctions d'officier de l'état civil de la commune
de Wierre-Effroy, canton de Marquain, arrondissement
de Reims, Département des Ardennes, à comparu
Alphonse Louis Louis Lecaille, célibataire, âgé
de trente six ans, domicilié à Wierre-Effroy,
 lequel nous a présenté son enfant du sexe masculin
canton qu'il a déclaré être son et légitime, en
ce sens que commun, au lieu de Le Village
aujourd'hui tenu dix décembre mil neuf cent
trois à trois heures et demie du soir et de
Pierre Amélie Marthe Alexandrine Doyen
âgé de quarante deux ans, ménagé, en



Second ¹⁶
Deuxième supplément aux Registres des actes de
mariages de la commune de Wierre-Effroy, à
par l'année courante, lequel contient deux feuillets
Côté et paraphé par deux Prèsidents du Tribunal
Civil de Reims sur nos : au palais de
justice ce jour mil neuf cent trois
Le juge par le Président assésé
L'arr. De

Julien Beninger, cultivateur, âgé de
deux ans, sans épouse, domicilié à
Wierre-Effroy, lequel enfant et a été donné
au prénom de Edmond Louis
Le dit présentement et dilatation ont été faites
en présence de Pierre Fester, âgé de quarante
six ans, célibataire, et de Louis Savin, âgé
de quarante quatre ans, cultivateur domicilié
à Wierre-Effroy. Et ont été comparés et témoins
légitimes avec nous le présent acte après lecture.

Lecaille / Nisler / Chouan
A. Savin

N° 20
Lecaille
Georges Albert Auguste
Infant légitime

L'an mil neuf cent trois, le dixième jour
du mois de décembre, à six heures du soir,
par devant Monsieur Auguste Savin, juge,
remplissant par délégation spéciale du
maire les fonctions d'officier de l'état civil de
la commune de Wierre-Effroy, canton de Marquain,
arrondissement de Reims, Département des
Ardennes, à comparu Louis Auguste
Lecaille, marié, âgé de quarante quatre ans
domicilié à Wierre-Effroy, lequel nous a
présenté son enfant du sexe masculin qu'il
a déclaré être son et légitime, en ce sens que
commun, au lieu de Le Village
aujourd'hui tenu dix décembre mil neuf cent
trois à trois heures et demie du soir et de
Pierre Amélie Marthe Alexandrine Doyen
âgé de quarante deux ans, ménagé, en